



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# FRANCE

*Commission de la condition de la femme*

- - -

53<sup>ème</sup> session  
(New-York, 2-13 mars 2009)

**Débat général**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de m'exprimer, au nom du  
Gouvernement français, devant la Commission de la condition de la  
femme.

Je remercie la Commission pour tout ce qu'elle a accompli ces dernières  
années et je vous félicite pour la façon dont vous conduisez nos débats, de  
même que je félicite les autres membres du bureau.

Le Président de la Commission de la condition de la femme

travail considérable qui a été accompli en vue de promouvoir au sein des

Ce dernier thème est au cœur des textes adoptés lors des Conférences du Caire et de Pékin, ainsi que de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La France est tout particulièrement attachée à ces textes fondamentaux, qu'elle s'efforce d'appliquer concrètement, afin de garantir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, ainsi que le libre exercice par les femmes de l'ensemble de leurs droits, y compris en matière de santé sexuelle et génésique.

La France, qui a proposé à ses partenaires lors de sa présidence de l'UE, l'adoption de lignes directrices sur les violences faites aux femmes et à

- plaider pour un changement dans la répartition des travaux domestiques au niveau des ménages, et pour un partage équitable de la responsabilité des soins

Monsieur le Président,

Les conditions matérielles de la vie sont devenues de plus en plus difficiles.

A l'occasion de notre présidence de l'UE, nous avons également présenté, au titre du suivi du programme d'action de Pékin, un rapport, des indicateurs et un projet de conclusions, adoptés le 17 décembre 2008 par le Conseil de l'Union européenne, sur « les femmes et les conflits armés ».

Monsieur le Président,

Je voudrais enfin souligner la pertinence du thème d'actualité que vous avez retenu cette année : en effet, en période de crise financière et économique les femmes ne doivent en aucune manière servir de « variable d'ajustement ». Tout au contraire, il faut plus que jamais agir avec détermination pour que les femmes occupent toute leur place sur la marché du travail, pour leur offrir des emplois de qualité et leur permettre d'accéder à des niveaux supérieurs, à égalité avec les hommes aussi pour assurer l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Il s'agit